

Séance publique du 10 septembre 2007

Délibération n° 2007-4316

commission principale : déplacements et urbanisme

commune (s) : Charbonnières les Bains - Dardilly - Ecully - Francheville - La Tour de Salvagny - Tassin la Demi Lune

objet : **Projet Real - Convention de participation financière de la Communauté urbaine aux travaux préparatoires de modernisation des axes ferroviaires de l'ouest lyonnais : Saint Paul - Lozanne - Sain Bel - Brignais**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des politiques d'agglomération - Mission déplacements

Le Conseil,

Vu le rapport du 22 août 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le présent rapport a pour objet la participation de la Communauté urbaine au financement des travaux préparatoires relatifs à la modernisation des axes ferroviaires de l'ouest lyonnais sous maîtrise d'ouvrage de Réseau ferré de France (RFF). Il fait suite à la signature du protocole de financement du projet de l'ouest lyonnais, qui a fait l'objet d'une délibération au conseil de Communauté du 9 juillet dernier.

Le rappel du contexte

Le conseil de Communauté a délibéré, le 9 juillet dernier, sur les deux protocoles de financement des projets d'amélioration des axes ferroviaires desservant la rive droite du Rhône et de l'ouest lyonnais.

Le projet de l'ouest lyonnais comporte cinq étapes de réalisation. Le dispositif financier prévu par le protocole porte sur les trois premières étapes 2009-2012 pour un montant global de 294 M€, dont 143 M€ pour le volet infrastructures.

La participation totale de la Communauté urbaine aux travaux d'infrastructure est prévue à hauteur de 12,51 M€, dont 0,16 M€ déjà financés au titre des études. Le reste à financer est, par conséquent, de 12,35 M€.

Le tableau ci-dessous fait apparaître la répartition financière (en M€) des travaux entre les partenaires :

Partenaires	Etat	Région	RFF	Département du Rhône	Communauté urbaine	SNCF	Total
total	15,67	87,07	15,20	12,51	12,51	0,02	143
dont déjà financé	0,57	10,27	0,94	-	0,16	0,02	12
dont reste à financer	15,10	76,80	14,26	12,51	12,35	-	131

Réseau ferré de France (RFF) sollicite aujourd'hui la Communauté urbaine, la région Rhône-Alpes et le département du Rhône pour participer au financement des travaux préparatoires. Il les sollicitera à nouveau pour les phases de travaux.

Les travaux préparatoires consistent en acquisitions foncières nécessaires au projet, travaux de signalisation, d'électrification et de système d'exploitation en vue du nouveau matériel de type tram-train dont le constructeur a été désigné.

RFF a adressé à la Communauté urbaine le projet de convention. Le tableau ci-dessous présente le montant total, le pourcentage à la charge de la Communauté urbaine et les montants correspondants, leur règlement devant intervenir en 2007, 2008, 2009 et 2010.

Real - Modernisation périurbaine de l'ouest lyonnais - Travaux préparatoires		
Partenaires	Clef de financement (en %)	Besoin de financement (montant en € courants)
région Rhône-Alpes	71,90	12 043 250
Communauté urbaine	8,75	1 465 625
département du Rhône	8,75	1 465 625
Réseau ferré de France (RFF)	10,60	1 775 500
total	100,00	16 750 000

Circuit décisionnel : ce projet a fait l'objet d'un avis favorable du pôle déplacements le 2 juillet 2007 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve :

- la convention de financement des travaux préparatoires de la modernisation de la desserte ferroviaire de l'ouest lyonnais sous maîtrise d'ouvrage de Réseau ferré de France (RFF), dont le montant total est de 16 750 000 €,

- la participation communautaire à ces travaux préparatoires sous forme de subvention d'équipement nette de taxes d'un montant de 1 465 625 €, qui sera versée selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 2007 220 000 €,
- 2008 740 000 €,
- 2009 370 000 €,
- 2010 135 625 €.

2° - **Autorise** monsieur le président à signer la convention correspondante.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,